



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.2/2007/2  
12 septembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Soixante et unième session  
Paris, 20 et 21 novembre 2007  
Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

**FACILITATION DU PASSAGE DES FRONTIÈRES EN TRANSPORT  
FERROVIAIRE INTERNATIONAL**

**SUIVI DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA FACILITATION DU PASSAGE  
DES FRONTIÈRES EN TRANSPORT FERROVIAIRE INTERNATIONAL**

Note du secrétariat

1. À sa soixantième session, le Groupe de travail (ECE/TRANS/SC.2/206) a demandé à l'Organisation de coopération des chemins de fer (OSJD) de lui communiquer les résultats de ses propres activités de collecte et d'analyse des données sur les formalités de passage des frontières effectuées aux gares frontière dans les États membres de l'OSJD. Ce document est communiqué pour examen au Groupe de travail conformément à cette demande.
2. La première partie du questionnaire donne des informations sur les obstacles non physiques existant à tous les points de franchissement des frontières des chemins de fer dans un pays, la deuxième partie sur les temps d'attente aux frontières et d'autres informations utiles pour chaque gare frontière sur la ligne AGC traversant chaque pays.

### PARTIE I. TRAFIC FERROVIAIRE

	Estonie	Géorgie	Lettonie	Lituanie	Moldova	Mongolie	Ukraine
1 a) Quelles sont les principales causes de retard au franchissement des frontières?							
i) Formalités d'exportation							
ii) Formalités d'importation							X
iii) Formalités de transit			X		X		
iv) Formalités techniques	X		X	X		X	
v) Autres, spécifier:				X			
1 b) Désigner un facteur unique dont l'amélioration pourrait réduire dans la plupart des cas le temps de franchissement des frontières par les chemins de fer							
2 a) Les fonctionnaires présents à la frontière sont-ils habilités à prendre toutes les décisions en matière de formalités? OUI/NON	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON
2 b) Si la réponse est «Non», pour quelles décisions doivent-ils obtenir l'accord de leur direction?							

	Estonie	Géorgie	Lettonie	Lituanie	Moldova	Mongolie	Ukraine
3 a) Les transporteurs/propriétaires des marchandises sont-ils informés par avance de toute la documentation exigée par les autorités pour le franchissement des frontières? OUI/NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
3 b) La documentation (formulaires, etc.) exigée par les services de douane, de police, sanitaires et d'autres autorités pour le franchissement de la frontière peut-elle être obtenue avant que l'envoi ait atteint celle-ci? OUI/NON	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
3 c) Si la réponse est «Non», quels formulaires peuvent être uniquement obtenus et remplis au point de passage de la frontière?							
4 a) Les documents (douaniers, sanitaires, vétérinaires, etc.) peuvent-ils être envoyés par voie électronique au point de franchissement de la frontière avant que l'envoi ait atteint celle-ci? OUI/NON/PAS TOUJOURS	NON	OUI	OUI	PAS TOUJOURS	OUI	NON	PAS TOUJOURS
4 b) Si la réponse est «Oui», la transmission électronique des documents permet-elle effectivement de réduire le temps de franchissement des frontières? OUI/NON	OUI	OUI	OUI		OUI		

	Estonie	Géorgie	Lettonie	Lituanie	Moldova	Mongolie	Ukraine
5 a) Les formalités de passage des frontières diffèrent-elles selon l'origine des marchandises? OUI/NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
5 b) Si la réponse est «Oui», expliquer							
6 a) Les formalités de passage des frontières diffèrent-elles pour les marchandises en transit? OUI/NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
6 b) Si la réponse est «Oui», expliquer							
7 a) L'inspection douanière (contrôle physique des marchandises) est-elle obligatoire pour toutes les marchandises franchissant la frontière? OUI/NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
7 b) Les marchandises en transit sont-elles aussi inspectées? OUI/NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

	Estonie		Géorgie		Lettonie		Lituanie		Moldova		Mongolie		Ukraine	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
8 a) Spécifier le nombre de trains blocs passant sur le territoire de votre pays en 2005 et 2006:														
– Importations (point de destination dans votre pays)													471	1 261
– Exportations (point d'origine dans votre pays)					76	104							553	1 203
– Transit							323	422					276	523
8 b) Si des trains blocs de conteneurs traversent le territoire de votre pays, veuillez décrire les principales différences en ce qui concerne les formalités qui s'appliquent à ces trains à la frontière par comparaison avec les trains normaux de marchandises														

## PARTIE II. POINTS DE FRANCHISSEMENT DES FRONTIÈRES

	Estonie			Géorgie			
	Gare frontière			Gare frontière			
	Ivangorod-Narvskii	Peceri-Pskovskie	Valga-Lugazi	Batumi-Ilicevsk-Varna	Poti-Port	Sadahlo	Gardabani-Beiok-Kjasik
1. Nombre d'unités de transport traitées par an:							
– Conteneurs	2 196	5 370	2 937		8 123		
– Trains	5 800	3 700	1 400	11 208		2 000	6 500
2. Horaires d'ouverture à la gare frontière	7/24	7/24	7/24	7/24	5/24	7/24	5/24
3. Les horaires d'ouverture sont-ils les mêmes à la gare frontière adjacente du pays voisin?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
4. Les contrôles nationaux sont-ils exécutés conjointement dans un cadre intégré?	Oui	Oui	-	Non	Non	Oui	Non
5. Les contrôles sont-ils exécutés conjointement avec les autorités du pays voisin?	Oui	Oui	-	Non	Non	Non	Non
6. Combien de temps prennent les formalités:							
– pour un conteneur de 20 ft	190 (290) <sup>1</sup>	190 (208)	114 (360)		24		
– pour un train de taille équivalente	190 (290)	190 (208)	114 (360)		24	150	90 (75)
– pour un wagon de marchandises	190 (290)	190 (208)	114 (360)		55		

<sup>1</sup> Le premier chiffre indique le temps théorique pour l'accomplissement des formalités et le deuxième chiffre entre parenthèses le temps réel.

	Estonie			Géorgie			
	Gare frontière			Gare frontière			
	Ivangorod-Narvskii	Peceri-Pskovskie	Valga-Lugazi	Batumi-Ilicevsk-Varna	Poti-Port	Sadahlo	Gardabani-Beiok-Kjasik
7. Quelle part de ce temps peut être imputée:							
– aux formalités documentaires	130	130	40	8-12 h	20 (120)	60 %	20
– aux paiements des droits et taxes				10-15 min/ wagon	120		
– aux contrôles physiques des marchandises					45 (90)		30
– aux mouvements physiques ou aux transferts des marchandises					180 (180-300)		
– à d'autres formalités obligatoires					30 (30-60)	40 %	40

## PARTIE II. POINTS DE FRANCHISSEMENT DES FRONTIÈRES

	Lettonie		Lituanie		Mongolie	Ukraine	
	Gare frontière						
	Zilune	Indra	Mockava	Joniškis	Suhbaatar	Čop	Batevo
1. Nombre d'unités de transport traitées par an:							
– Conteneurs	18 546	115	1 383		3 327	2 809	872
– Trains	4 615	16 587	1 674	2 099	1 178	1 141	3 014
2. Horaires d'ouverture à la gare frontière	7/24	7/24	7/24	7/24	7/24	7/24	7/24
3. Les horaires d'ouverture sont-ils les mêmes à la gare frontière adjacente du pays voisin?		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4. Les contrôles nationaux sont-ils exécutés conjointement dans un cadre intégré?		Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
5. Les contrôles sont-ils effectués conjointement avec les autorités du pays voisin?		Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
6. Combien de temps prennent les formalités:							
– pour un conteneur de 20 ft		30			205 (180)	9,7	12,4
– pour un train de taille équivalente					205 (180)		9,33
– pour un wagon de marchandises				30 (20)			



	Lettonie		Lituanie		Mongolie	Ukraine	
	Gare frontière						
	Zilune	Indra	Mockava	Joniškis	Suhbaatar	Čop	Batevo
7. Quelle part de ce temps peut être imputée:							
– aux formalités documentaires			15-25	10 (9)	120 (60)	3,5 (2,0)	5,8
– aux paiements des droits et taxes							
– à l'inspection physique des marchandises			15-25			0,7	1,0
– aux mouvements physiques ou aux transferts des marchandises					60 (60)	1,08	5,6
– à d'autres formalités obligatoires						3,5 (3,9)	

## PARTIE II. POINTS DE FRANCHISSEMENT DES FRONTIÈRES

	Moldova					
	Gare frontière					
	Kucurgan	Volcinec-Mogliiev	Ungeni	Oknica	Etulia	Dzurdzulesti
1. Nombre d'unités de transport traitées par an:						
– Conteneurs		244	471			
– Trains	1 932	2 943	570	791	3 730	1 300
2. Horaires d'ouverture à la gare frontière	7/24	7/24	7/8-20	7/24	7/24	7/24
3. Les horaires d'ouverture sont-ils les mêmes à la gare frontière adjacente du pays voisin?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4. Les contrôles nationaux sont-ils exécutés conjointement dans un cadre intégré?	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
5. Les contrôles sont-ils effectués conjointement avec les autorités du pays voisin?	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
6. Combien de temps prennent les formalités:						
– pour un conteneur de 20 ft			19-36 h			
– pour un train de taille équivalente	180-300 (180-420)				351	
– pour un wagon de marchandises		20 <sup>2</sup> (17)	3,5-48 h	20 <sup>2</sup> (17)		80 <sup>2</sup> (60)

<sup>2</sup> Wagon à vide.

	Moldova					
	Gare frontière					
	Kucurgan	Volcinec-Mogliev	Ungeni	Oknica	Etulia	Dzurdzulesti
7. Quelle part de ce temps peut être imputée:						
– aux formalités documentaires	120-180	7	60	7	(150)	60
– aux paiements des droits et taxes		5,8	100	5,8	(60)	
– à l'inspection physique des marchandises	60	2		2	(60)	80 (60)
– aux mouvements physiques ou aux transferts des marchandises			10 h			
– à d'autres formalités obligatoires	60-120	2	60	2	(60)	

-----